

COMMUNE DE CHAVANNES-SUR-MOUDON



PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL



ECHELLE 1/5000

Approuvé par la Municipalité de Chavannes-sur-Moudon

Dans sa séance du

Le Syndic:

La Secrétaire:

Adopté par le Conseil général

Dans sa séance du

La Présidente:

La Secrétaire:

Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique

du au.....

Le Syndic:

La Secrétaire:

Approuvé préalablement par le Département compétent du Canton de Vaud:

Lausanne, le

La Cheffe du Département:

Entré en vigueur,

le

juin 2022

Plan n° 23114

LÉGENDE

Limite du territoire communal

Périmètre du Plan d'affectation communal

Périmètre du plan de détail au 1:2'000

AFFECTATIONS

Zone centrale 15 LAT

Zone affectée à des besoins public 15 LAT
lettre d'identification du secteur

Zone de verdure 15 LAT

Zone de desserte 15 LAT

Aire de dégagement

Zone agricole 16 LAT

Zone de site construit protégé 17 LAT

Zone de protection de la nature et du paysage 17 LAT

Zone des eaux 17 LAT

Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (art. 1 RLVLFo)

Zone de desserte 18 LAT

MOBILITÉ

Chemin piétonne

CADASTRE

Bâtiment projeté

ENVIRONNEMENT

Protections des eaux

Espace réservé aux eaux (art. 41a OEaux)
(distances: voir plan à part)

Zones S et périmètre de protection des eaux
(emprise indicative)

PATRIMOINE

Régions archéologiques

Région archéologique avec n°

Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

Inventaire des voies de communication historique d'importance nationale avec beaucoup de substance

Inventaire des voies de communication historique d'importance nationale avec substance

Inventaire des voies de communication historique d'importance régionale avec substance

Recensement architectural

Objets notés 1 au recensement architectural

Objets notés 2 au recensement architectural

Objets notés 3 au recensement architectural

Objets notés 4 au recensement architectural

Mesures de protection

Secteur de protection du site bâti 17 LAT

Objets classés monuments historiques / MH

Objets inscrits à l'inventaire / INV

Plan de base établi conformément au plan cadastral fourni par le bureau d'études NPPR ingénieurs et géomètres SA

Mensurations cadastrales du 7 juin 2022

Géodonnées © Etat de Vaud

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté

le:.....

Joachim Nicod, ingénieur géomètre breveté

NPPR

INGÉNIEURS ET GÉOMÈTRES SA

NICOD • PERRIN • PARISOD • REY

Ch. Château-Sec 6 / CP 186 1510 Moudon

Tél. 021 905 15 88

moudon@nppr.ch



